informe le ministre des colonies que le chef des rebelles dans les possessions au nord de l'empire d'Annam, Phan-Dinh-Phung, vient de mourir des suites des blessures qu'il avait reçues le 21 décembre dans un engagement avec la colonne de police organisée par le gouvernement annamite. Son corps a été retrouvé par lous les mandarins.

D'autre part, dans la province de Bac-Ninh, on a capturé le deuxième chef des rebelles, Tao Dien.

Ces deux faits ont la plus grande importance au point de vue de la pacification.

Les vols à l'arsenal de Toulon

Toulon, 23 janvier. — Les quatre inculpés, dans l'affaire des détournements à l'arsenal de Toulon ont été acquittés.

Rentrée du général Metzinger

Marseille, 22 janvier. — Le général Metzinger est attendu à Marseille mercredi prochain.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

DÉTOURNEMENT D'UN MILLION ET DEMI. — Neufchâtel (Suisse), 23 janvier. — On vient de découvrir, à la Banque de commerce de Neufchâtel, un détournement d'un million et demi. Le directeur, M. Nicolas, qui se livrait à des spéculations, a été incriminé révoqué. Son arrestation est probable.

GRIFFE PAR UN LION. — Paris, 23 janvier. — La scène du concert aux Folies Parisiennes est en ce moment occupée par une cage contenant plusieurs lions appartenant au dompteur Julians.

Cet après-midi, un gymnaste nommé Odam, commit l'imprudence de trop s'approcher de la cage. Peut-être même excita-t-il les animaux, lorsque tout-à-coup l'un d'eux, d'un coup de patte rapide entre deux barreaux, atteignit le gymnaste qui fut grièvement blessé à la tête et au bras.

Adam a été transporté à son domicile. Bien qu'il soit grièvement blessé, sa vie n'est pas en danger.

UN CAPITAINE TUÉ ACCIDENTELLEMENT. — Paris, 23 janvier. — Le capitaine du génie Filon, de l'Ecole supérieure de guerre, a été tué ce matin à neuf heures par un morceau de bois tombé d'une maison en construction au n° 29, avenue de Lamothe-Piquet.

Nouvelles étrangères

AU TRANSVAAL

L'affaire Jameson

Durham, 23 janvier. — Le docteur Jameson, ses officiers et les hommes blessés, ont été remis aux autorités britanniques à la frontière du Natal.

Le train qui les a transportés est parti de Pietermaritzburg ce matin vers 10 h. La foule, assemblée chaleureusement acclamé le docteur Jameson.

Le docteur Jameson et ses officiers sont arrivés ici au petit jour, et ils ont été immédiatement conduits sous escorte à bord du *l'Victoria*, en partance pour l'Angleterre via Suez.

Quant aux hommes de la bande Jameson, les Anglais seront conduits en Angleterre à bord d'un autre navire ; les autres seront embarqués dans les ports d'où ils pourront le plus facilement regagner leurs pays respectifs.

La date du procès des prisonniers de Prétoria a été fixée au 21 avril.

Les interrogatoires seront commencés dans quelques jours.

Les armements anglais

Londres, 23 janvier. — L'escadre volante demeure à l'ancre, en vue de Spithead où les bâtiments embarqueront du charbon. Les derniers ordres reçus prescrivent d'être prêts à prendre la mer demain soir, mais on ne sera définitivement fixé, qu'après le retour de l'amiral Dale qui se rend à Londres demain matin et rapportera de l'Amirauté des instructions définitives.

LES GUERRES COLONIALES

Les Italiens en Afrique

Rome, 23 janvier. — La concentration des derviches continue autour de Ghédaref.

On signale aux environs de Kassala la présence de nombreuses patrouilles de cavalerie Baggara qui se retirent sans combattre devant les éclaireurs italiens. C'est sur Kassala que seront dirigés les renforts envoyés en Afrique.

Rome, 23 janvier. — L'*Italie Militaire* assure qu'un navire qui avait été signalé comme venant de Marseille avec un chargement d'armes et qui capturé dans la mer Rouge par les bâtiments de guerre italiens

Cette nouvelle est sujette à caution d'autant plus que le blocus de la côte d'Afrique n'a pas été proclamé.

Le ministre Felter a eu plusieurs entretiens avec Ménélik.

On dit que les quatre canons du fort de Makallé sont pourvus de 600 coups. Chaque soldat aura en outre 400 cartouches et les vivres seront suffisants pour tout le mois de janvier.

L'agence italienne assure que le général Baratieri a reçu pleins pouvoirs pour négocier avec Ménélek.

Un scandale à New-York

New-York, 23 janvier. — Un scandale vient d'éclater à New-York, dans le monde savant, qui va crouvir jusqu'à présent incorruptible.

L'inculpé, directeur du musée de l'Etat, est le professeur J. Hall, un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, fort connu en Amérique pour certaines découvertes scientifiques. Les travaux de M. Hall font autorité sur plusieurs points de géologie et de paléontologie. Le directeur du musée de New-York vivait jusqu'ici entouré de la considération générale. Aussi conçoit-on la stupeur qui a accueilli la nouvelle de son incarcération.

On accuse M. Hall — et les preuves de sa culpabilité sont accablantes — d'avoir vendu diverses pièces appartenant au Musée pour la somme de 375,000 fr. C'est l'*Américain Scientific Association* qui les a achetées clandestinement. On accuse aussi M. Hall de s'être livré, au profit de l'Université de Pennsylvanie, à des trafics de même nature. Il aurait encore encaissé de ce chef 75,000 francs. On affirme enfin que M. Hall recevait des pots-de-vin de la part de ses employés subalternes et que quand d'ailleurs « étaient pour la plupart de simples coquins ».

Chronique Régionale

Nécrologie

Nous apprenons la mort, à l'âge de 56 ans, de M. Abel Brévart, comptable chez M. Florimond Desprez, à Cappelle.

M. Brévart était un républicain de vieille date, qui, jusqu'à sa mort, est demeuré fidèle à ses convictions de libre-penseur.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi à onze heures.

Nous présentons à sa famille, à M. Dupuis-Delcourt, percepteur, son gendre, et à Mme Delcourt, nos sentiments de condoléances.

Le pétrole de La Groise

M. Buisine, l'éminent professeur de chimie de la Faculté des Sciences, avait été chargé d'examiner les échantillons de pétrole prélevés par M. Gomelet 127e Grôme. Par la lettre qu'il veut bien nous adresser et qu'on va lire, M. Buisine réduit à néant la découverte d'une source de pétrole.

A première vue, ce liquide qui m'était présenté comme étant le produit d'une source naturelle de pétrole, m'a paru suspect ; il avait un reflet, rappelant du pétrole brut. Tandis que le pétrole brut est un liquide brun, visqueux, doué d'une odeur forte et pénétrante, le pétrolin de La Groise était plus léger, limpide et n'avait que l'odeur particulière des pétroles raffinés. En un mot, cette huile minérale ressemblait plutôt à du pétrole raffiné. L'analyse chimique a confirmé cette opinion.

Cette huile minérale a pour densité 800 ; elle ne renferme pas d'éther de pétrole, c'est-à-dire ne distille pas à la distillation avant 140°, la presque totalité du liquide distille de 140° à 300°.

Tous ces caractères, densité, limpidité, absence de produits très volatils, composition générale, sont ceux des huiles raffinées de pétrole fabriqué pour l'éclairage.

Comme il n'existe pas, que je sache, de source de pétrole ayant de ces propriétés, qui ne peut être obtenu que par des traitements industriels, j'en conclus qu'on a trouvé, en présence, non pas un produit naturel du sol mais bien d'un produit épuré.

L'eau qui accompagne ce pétrole et qui a été recueillie en même temps au drain de La Groise est incolore, limpide et légèrement calcaire ; c'est une eau potable. Elle ne renferme que des traces de sels alcalins et en particulier de chlorure de sodium, or, les eaux des gisements de pétrole sont souvent fort chargées en chlorure de sodium.

En résumé, le liquide pétrolifère de La Groise est un mélange d'eau ordinaire et d'huile de pétrole raffiné. Il est certain, cependant, avant d'arriver à La Groise, a passé par une raffinerie de pétrole ; mais comment est-il allé de la au tuyau de drainage où on l'a recueilli ? C'est un point qu'il serait intéressant d'éclaircir.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. BUISINE

Le mouvement de la population

Le directeur de l'Office du travail vient de publier son rapport au ministre du Commerce sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1894.

Le Nord figure parmi les 40 départements où les mariages ont augmenté. Il occupe même le sixième rang et le Pas-de-Calais le septième après la Seine, la Haute-Vienne, les Bouches-du-Rhône, la Corse et le Finistère.

Ces en Bretagne, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais que l'on compte le plus de naissances illégitimes, proportion des légitimes, surtout dans le Pas-de-Calais y est considérable et contribue à relever d'une façon très sensible la natalité generale.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais les différences en faveur des naissances sont très sensibles (4566 naissances pour 1000 décès dans le Pas-de-Calais — 4530 naissances pour 1000 décès dans le Nord). Dans les arrondissements de Dunkerque et de Bethune il a etre respectivement enregistré 1980 et 1188 naissances pour 1000 décès.

Nominations officielles

Armée. — M. Raynaud, lieutenant au 8e régiment d'infanterie, passe au 20e bataillon de chasseurs à pied.

M. Duhamel, lieutenant au 127e regiment d'infanterie, passe au 82e regiment de même arme.

Ecole militaire. — Dans la liste des soutiens officiers admissibles aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire d'artillerie et du genie, nous relevons les noms de **MM.** Lemaire, marechal des logis au 12e régiment d'artillerie ; Dancel, marechal des logis, à Vallery, adjudant au 27e d'artillerie.

LES GRÈVES

A HALLUIN

Hier le travail a repris à l'usine Defretin, ainsi que cela avait été décidé la veille.

Chez M. Gratry, une délégation s'est présentée hier matin à l'usine, où elle été reçue par un nouveau contremaître qui a déclaré que le patron était absent, mais qu'il avait mission de dire aux délegues que le tarif serait modifié dès que les ouvriers reprendraient le travail.

Chez M. Fauchille, les bobineuses n'ont pas envoyé de delegues hier.

A la fabrique Charles Lemaire où 48 tisserands sont en grève, il y a eu hier matin une entrevue. C'est M. Lemaire père qui a reçu la délégation, et a prié les ouvriers de revenir l'après-midi, son fils qui s'occupe de la fabrication étant absent.

L'après-midi, les délegues se sont representés et ont soumis un tarif par eux elaboré. Le patron a déclaré qu'il examinerait ce tarif et a ajourné sa réponse à samedi.

MONUMENT PASTEUR

HUITIÈME LISTE

Première Circonscription d'Inspection de l'Instruction Publique

M. Toussaint, inspecteur primaire, 5 francs. Le Personnel enseignant des Ecoles municipales de Lille, 305 fr. — Ecole primaire superieure de garçons, 68.85. — Ecole primaire superieure de filles, 34.20.

Ecole de garçons. — Rues à Fives, 5 francs. — Des Urbanistes, 25.80 — de la Deûle, 4.10 — St-Sébastien, 17 — Poissonceaux, 1.25 — Square Dutilleul, 18.55 — Places Catinat, 3.85 — de l'Arbre-noise, 2.45 — rues des Stations, 10.40 — Fabricy, 20.90 — de Jussieu, 19.25 — du Marché, 23.50 — de Colmar, 10.80 — Pierre-Legrand, 4 — de l'Arbre-sec, 4.55 — d'Artois, 39.55 — Fénelon, 12.75 — Square Ronsard, 13.75 — rues de la Vignette, 6.45 — Faidherbe, 11.35 — Duquesne, 11 — Marchal, 3.65 — de la Plaideque, 22.15 — du Long-Pot 140.

Ecole de filles. — Boulevard de la Liberté, 10 — rue des Fosses-Neuffs, 11 — Square de l'Esplanade, 11.15 — rue de Thionville, 40.45 — Quai de la Basse-Deûle, 19.25 — rues de Tourcoing, 9.50 — Watteau, 41.55 — St-Sauveur, 15 — de Douai, 51.70 — Fénelon, 16.80 — de Wazemmes, 38.15 — place Philippe-le-Bon, 17.90 — rue de Flandre, 50 — Racine, 23.60 — Vauban, 35.55 — de Douai, 51.70 — de l'Arbrisseau, 20.70 — du Port, 10.40 — d'Isly 36.80 — de Valmy, 24.75 — Guillaume Wattrelos, 7.25 — de Rivoli, 19.20 — de l'Ecole, 10 — du Grand Balcon, 11.15.

Ecole mixte. — Rue de Poissonceaux, 4.15 — des Fosses-Neufs, 14.90 — de Thionville, 22.45 — Princesse, 10.55 — de la Deûle, 32.90 — du Bourdon, 16.60 — place Wicar, 5.50 — rue de Saint-Michel, 1.50 — St-Souveur, 1.35 — place Saint-Michel, 9.40 — Boulevard de la Liberté, 15.65 — Boulevard Victor Hugo, 10 — rue de Flandre, 13 — de Cambrai, 13.55 — des Rosatons, 18.35 — Richland, 3.50 — Faidherbe — St-Gabriel, 3.65 — de la Phalaeque, 5.40 — Bourgogne, 9.55 — Broca 11.05 — de l'Arbrisseau, 2.50.

La Madeleine : G. 26.10 et F. 25.10 — St-Andre-les-Lille : G. 23 et F. 2.25 — Marquette-les-Lille, G. 37 — Wambrechies, G. 102.50 — Lambersart, 200 et F. 20 — Comines, G. 37.50 — Mons-en-Baroeul, G. 33 et F. 50.65 — Hellemmes-lez-Lille, G. 43.75 et F. 11.50, mat., 11.15 — Lezennes, G. 11.55 — Ronchin (Bourg), G. 6.40 — Ronchin (du Petit), G. 5.55 et F. 4.35 — Thumesil, G. 9.50 et F. 7.55, mat. 5 — Fâches, mixte, 9.05.

Canton de Cysoing

Cysoing, G. 54.40, F. 9.95 et Mat. 13.90 — Bachy, G. 17.55 et F. 4.35 — Templeuve, G. 25.50 et F. 4.85 — Bouvines, G. 4.10 et F. 3 — Cappelle-en-Pévèle, G. 8.65 et F. 21.15 — Camphin-en-Pévèle, G. 1 et F. 2.60 — Gondecourt, Mixte, 23.70 — Genech, G. 18.50 et F. 9.65 — Louvil, G. 9.55 et F. 9.75 — Mouchin, G. 27.85 et F. 3.20 — Frelinghem, G. 1.90 et F. 15 — Sainghin-en-Mélantois, G. 13.85 et F. 13 — Templeuve, G. 63.70 et F. 27.65 — Wannehain, G. 17.50 et F. 7.

Total de la 8e liste :	1384 85
Total des listes précédentes :	18.342 10
Total :	20.999 75

Chronique Locale

ROUBAIX

LIGUE RÉPUBLICAINE

La Ligue républicaine démocratique de Roubaix a tenu hier jeudi, une réunion qui a été suivie d'un punch offert à l'un de ses membres, M. Clément-Durant, récemment promu officier d'Académie.

Nomination d'un comité

M. Gérome, président, ouvre la séance en indiquant l'ordre du jour qui comprend d'abord la nomination d'un comité électoral, en vue des prochaines élections municipales.

M. Gérôme expose la politique de la Ligue et la ligne de conduite qu'elle compte suivre.

Il rend compte d'une visite que les membres du bureau ont fait à Lille, à ce sujet, auprès de M. le Préfet du Nord.

M. le Préfet, consulté par nous, dit-il, nous a déclaré qu'il était de cœur avec les républicains et qu'en ce qui concernait son district, il nous disait :

« Nous avons donc le droit de dire, pourquoi M. Gérome, que la Ligue est aujourd'hui absolument composée de :

« Les réactionnaires, à droite, les collectivistes, à gauche, s'efforcent également d'attirer à eux les républicains.

« Restons nous, républicains, groupons-nous ; faisons l'union de tous les républicains, et aux prochaines élections, nous raflerons la majorité.

« Notre programme est le vieux programme républicain, le programme de Gambetta, de Floquet, que les républicains conduisent hier à sa dernière demeure ; c'est le programme du gouvernement actuel. »

Après cette allocution, très applaudie, il est procédé à l'élection des membres du Comité électoral de la ligue.

Félicitations à M. Clément Durant

M. Gérôme adresse ensuite, au nom de la Ligue, de chaleureuses félicitations à M. Clément Durant pour la distinction dont l'a honoré le gouvernement de la République.

Il retrace, en termes émus, la vie de ce vaillant républicain, qui sorti du peuple, d'abord modeste ouvrier, sans grande instruction, a su s'élever peu à peu dans sa position, et, à force d'énergie, et par un travail opiniâtre et persévérant, il est parvenu à prendre une place respectée dans le parti républicain et dans la presse.

La vie de Clément Durant, dit-il, est une vie d'honnêteté, dans la plus haute acception du mot, honnêteté privée, aussi bien qu'honnêteté politique.

C'est un véritable travailleur que la République a honoré en lui conférant les palmes académiques et c'est pourquoi la Ligue, désireuse de donner à l'un de ses membres les plus anciens et les plus dévoués, un témoignage de sa haute estime et de sa profonde sympathie, a décidé d'offrir à Clément Durant une œuvre artistique qui caractérise bien sa carrière laborieuse.

M. M. le Président présente à son collègue, au milieu des applaudissements unanimes des Ligueurs, un magnifique bronze : le *Travail*.

Réponse de M. Clément Durant

Très ému par ces chaleureuses marques de sympathie, M. Clément Durant remercie ses collègues et mais de l'honneur qu'ils lui font.

« Je suis ému, dit-il, et je comprends que je suis : un travailleur et un républicain.

Travailleurs, nous sommes tous des travailleurs dans cette assemblée ; je suis [illegible] de Roubaix ouvrier, je reste [illegible] républicain profondément attaché au peuple, au milieu duquel je suis né et dans les rangs duquel j'ai toujours vécu.

Republicain, je veux le progrès et les réformes promises à la démocratie, et si je défends mes idées avec ardeur, je ne suis pas cependant un intransigeant ; je suis obligé, et je m'associer à toutes les concessions que les républicains jugeront utiles de se faire entre eux dans l'intérêt supérieur de la République, pourvu que nous n'abandonnerons rien de nos principes et pas un pouce du terrain acquis.

En terminant, M. Clément Durant renouvelle ses remerciements à ses collègues, et les assure qu'il gardera de cette fête amicale et fraternelle le plus durable souvenir.

Félicitation à M. Georges Robert

M. le Président croit devoir adresser ensuite des félicitations à notre rédacteur en chef, M. Georges Robert, qui a tenu à venir s'associer à cette fête organisée en l'honneur d'un de ses collaborateurs.

Au nom des membres de la Ligue ont applaudi unanimement, dit-il, à la nomination de M. Georges Robert comme chevalier de la Legion d'honneur. Celui-là la juste récompense de ses longs services de journaliste republicain, et de ses nombreuses et brillantes campagnes en faveur de la République et de la démocratie.

« De la bonne nomination, le bureau de la Ligue a adressé, en votre nom, à M. Georges Robert, ses plus sincères félicitations. Je les lui renouvelle aujourd'hui en sa présence, et j'ai cru qu'il est bon d'ajouter encore à la lettre du *Progrès du Nord* et de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, où il tient le drapeau républicanisme tant d'énergie, d'autorité et de talent. »

Réponse de M. Georges Robert

M. Georges Robert remercie M. Gérôme de ses bienveillantes paroles et les membres de la Ligue des applaudissements par lesquels ils les ont accueillies.

« Quand les membres du bureau de la Ligue, dit-il, sont venus m'inviter à assister à cette réunion républicaine, je n'ai pas hésité un instant à accepter cette aimable invitation, heureux de pouvoir apporter à mon ami Clement Durant l'expression de la profonde sympathie de ses camarades du *Progrès du Nord* et de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

« Je pourrais même dire plus : je suis convaincu qu'aucun de mes confrères ne me démentira, si je parle en leur nom à tous, et si je dis que nous nous sommes tous heureux de la distinction si méritée qui lui a été accordée.

« M. le président a rendu tout à l'heure hommage à l'ouvrier du peuple, au travailleur qui est Clément Durant. Je viens rendre hommage, à mon tour, au journaliste.

« Comme nous tous, Clément Durant a des adversaires, il a pu en avoir même des ennemis, car il en est qui ne nous pardonnent pas, à nous journalistes, les coups portés dans la bataille, mais il n'est certainement personne qui ne rende justice à son caractère, à sa droiture, à sa loyauté.

Clément Durant commença l'estime parce qu'il a honoré son métier, parce qu'il a toujours pris comme règle de conduite de faire son devoir, tout son devoir, sans défaillance et sans compromission.

« Et c'est pourquoi j'ai tenu à venir saluer ce vétéran du parti républicain, ce confrère respecté, qui est pour nous, ses cadets, un modèle et un exemple. »

Un intermède a fait que M. Georges Robert porte la santé de M. Clément Durant.

☘

Après quelques mots de M. Clément Durant qui, en proie à une vive émotion, exprime à M. Georges Robert toute sa reconnaissance pour les termes si élogieux dont il a parlé de lui, M. le président donne la parole aux chanteurs, dont vivats sont entonnés en l'honneur de MM. Durant et Robert, et la soirée se termine par plusieurs chansons et par des chants patriotiques.

Le tirage des obligations de l'emprunt de 1.240.000 francs

Jeudi matin a eu lieu dans une des salles de l'Hôtel de Ville, le tirage de cinquante-deux obligations de l'emprunt de 1.240.000 francs, réduit ensuite à 1.148.000 francs, de la ville de Roubaix.

La roue reconnue en bon état a été ouverte au moyen des clés, dehors, par le maire et le receveur municipal.

Voici les numéros sortis :

441	1325	1456	1816	374	1028	1498	
2184	1103	1693	780	353	2374	1220	
2287	400	2259	456	2159	1993	365	
1872	2218	2265	727	221	1922	489	
2353	1740	446	1974	435	944	986	
1737	678	849	939	1982	2023	1986	
2327	27	982	347	829	649	1645	
1408	1411	681.					

Voleur volé

Mercredi vers 9 h. 1/2 du soir, des cris de : au secours et un bruit formidable se faisaient entendre dans une maison mal famée de la rue de Bavai ; des agents attirés par le bruit mirent en état d'arrestation un individu tout en désordre et les mains ensanglantées. Conduit au poste de police il a tout d'abord prétendu que son nom, mais demandé qu'étant de passage à Roubaix il était détaillé par une jeune fille et qu'à sa sortie il avait constaté la disparition de son porte-monnaie contenant environ 150 fr. C'est sur le prétexte de retrouver son argent qu'il s'est mis à tout briser. Interrogé sur la provenance de cet argent, l'individu n'a pu répondre. Il a donc été maintenu en état d'arrestation. D'après des renseignements prenus sur lui, cet individu serait un nommé Arthur G., 25 ans, colporteur de journaux.

Précoces incendiaires

Il est si dangereux pour des enfants de jouer avec le feu ou avec des allumettes ; de graves conséquences peuvent en résulter et parfois de graves malheurs en de regrettables incendies arrivent par cela même.

Ainsi hier soir, vers 6 heures, une demi-douzaine de gamins en manipulant des allumettes (de Belgique) les mettent en allumant l'amorce du feu à une meule de paillassons appartenant à un entrepreneur de maçonnerie, M. Frère, rue Dauphine. Les flammes ont rapidement tout de toute la vitesse de leurs jambes agiles.

Le feu on le devine bien, trouvant un aliment facile, consuma en quelques minutes les paillassons, et les habitants du quartier durent se borner à contempler ce « feu de joie. »

Mais la police, avec son flair habituel, put trouver la cause de cet incendie et encore mieux les auteurs, qui s'appliquaient à qui mieux mieux, de leur exploit.

Les précoces incendiaires furent aussitôt mis en état d'arrestation et conduits devant M. le commissaire où ils avouèrent en pleurant leur méfait.

On leur fit grâce pour une fois !

Leurs parents seuls ont été déclarés civilement responsables.

Vol d'un poulet

Une ménagère, Marie Boulac, 46 ans, originaire de l'Aveyron, a volé un magnifique poulet au propriétaire de Mme Duret, demeurant rue Pierre-Motte.

Sur la demande de cette dernière, Marie Boulac a été arrêtée et conduite au poste de police de la place Sainte-Elisabeth.

La grève au tissage Prouvost

Dans notre numéro d'hier, nous signalions une reprise sensible du travail au tissage Prouvost, rue de Fontenoy, à Croix. Il en a encore accentuée dans la journée de jeudi ; une quarantaine d'ouvriers sont rentrés à l'usine.

Le chiffre exact des ouvriers en grève n'est plus que de 140.

Une nouvelle délégation s'est encore présentée chez M. Prouvost ; elle a renouvelé les revendications des grévistes exposées la veille.

Aucune entente n'a eu lieu.

Selon toutes probabilités, la grève sera de courte durée et semble près de sa fin.

Nous espérons qu'une entente des plus propices mettra fin à ce conflit.

Bouché de pain

Dans la journée du 23 janvier, l'épicerie de la Bouche de pain a distribué 620 portions de pain aux grandes personnes et 1290 portions de pain aux enfants.

Dans la salle du refuge de nuit, 20 lits sur 29 ont été occupés.

Rue des Pyramides

Une enquête est ouverte sur le projet de classement, de nivellement, d'alignement et de mise en état de viabilité de la partie de la rue des Pyramides comprise entre les rue d'Oran et de Philippeville.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, du 28 janvier courant jusqu'au 11 février prochain inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance dans les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie, pendant trois jours, les 12, 13 et 14 dudit février, de 1 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

Prévoyants de l'Avenir

Les sociétaires sont informés que la réunion générale qui devait avoir lieu dimanche 26 courant, à 2 heures 1/2 précises du matin à l'Hôtel des Pompiers.

La pénalité pour arriver à neuf heures au lieu de 2 heures est de 1 fr.

Cette pénalité sera exigée sans aucune tolérance.

Prière de se munir de carte pour faciliter le contrôle.

TOURCOING

Cinq arrestations pour vol

Dans la nuit du 10 au 11 courant, un vol de vins et liqueurs fut commis à l'aide d'escalade et effraction au Cercle catholique de la Croix-Rouge. Déjà, du reste, des vols du même genre avaient eu lieu antérieurement.

La police, qui arrivait à mettre la main sur les coupables, et voici comment :

Le garde champêtre Petit avait appris par un propriétaire du quartier du Pont-Neuf, que le tenderman du vol, dans la nuit il avait accosté deux individus, transportant du vin, et qu'il leur avait demandé des explications, qui lui paraissaient peu satisfaisantes.

Il allait même arrêter les noctambules si à ce même moment son chien ne s'était élancé à la poursuite d'un chien de tranduer qui l'a capturé du reste.

Le garde Petit informa l'agent de sûreté Martens, qui se mit en campagne et ne tarda pas à être sur la piste des voleurs.

Il acquit la conviction que le vin et les liqueurs dérobés devaient se trouver chez les époux Mercier, au Jambon.

Une perquisition fut opérée chez ces derniers et amena la découverte de bouteilles vides, ayant contenu du vin.

Chez les époux Mercier, on trouva un nommé Henri Dekeyser, 35 ans, domestique à Lourche, qui répondait au signalement fourni par le douanier, de même que le fils Mercier, Henri, âgé de 21 ans, sorti de prison le jour même du vol.

Mercier père et fils et Dekeyser furent arrêtés. La femme Rippe épouse Mercier, n'était pas là et depuis on ne l'a pas revue.

Les individus arrêtés furent longuement interrogés et M. le commissaire de police fit enfin arrêter le nommé Charles Depraeter, 22 ans, et sa femme née Malvina Mercier, 18 ans.

Le vin avait d'abord été transporté chez ces derniers et consommé en partie, alors qu'ils n'en ignoraient pas la provenance, ce qui constitue le vol par recel.

Après des dénégations et des déclarations plus mensongères, Dekeyser et Henri Mercier fils se décidèrent à tout avouer.

Il raconta tout comme les opérèrent le vol en gagnant le derrière du cercle par le jardin de M. Duquesne pépiniériste ; escaladèrent le mur et commirent ensuite les effractions des portes, les brûlèrent ensuite. Les malfaiteurs fouillèrent aussi les tiroirs, et c'est bien dommages à dit Dekeyser qu'il ne s'y trouvait pas une centaine de mille francs, ils auraient laissé le vin.

Le vol commis, le corps du délit fut transporté chez Depraeter et après chez le père Mercier. Depraeter, du reste était sûre de démenagement. Les inculpés se livrèrent à de véritables orgies, buvant pendant deux jours jusqu'à matin.

Tous sont mal notés ; Mercier fils sort de prison et est expulsé ; Dekeyser a subi en Belgique plusieurs condamnations, dont une à 8 ans ; Depraeter a été condamné pour coups et blessures.

La bande sera aujourd'hui transférée à Lille.

Accidents d'usine

M. Gustave Garcia, 44 ans, homme de peine au peignage Lorthiois, rue Wattine, procédait hier matin, au déchargement d'un carreau, lorsqu'il fut une chute et se foula le poignet gauche.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Vanneuillie qui estime que l'incapacité de travail sera d'environ 15 jours.

☘

M. Henri Cornwanat, contremaître à la fabrique de tapis de Wilk et Wilk frères, rue du Petit-Village, était occupé à réparer un métier lorsque en essayant les fonctions, la navette sauta au dehors et vint l'atteindre à la joue droite, au-dessous de l'œil. Une plaie pénétrante en est résultée. M. le docteur Brunet a prodigué ses soins au blessé, qui sera astreint à un repos de huit jours.

La fraude

Les préposés des douanes Cavaro et Leflot, du bureau du Hispano-Suit, ont arrêté avant-hier soir, à la place dite du Jardin-Champêtre, à proximité de la frontière, une bande de cinq jeunes fraudeurs dont voici les noms : Jules Ad-ne, Albert Dumas, Achille Vankoul, âgés de 15 ans, Achille Verkamer, 17 ans, journaliers à Roubaix ; J.-B. Debacker, 15 ans, demeurant à Mouscron. Ils étaient porteurs de six kilos d'alcool, valeur 27 fr.

Les fraudeurs ont été remis à la gendarmerie.

Arrestation à la gare

M. Ayrand, inspecteur spécial à la gare, a mis mercredi soir en état d'arrestation un individu qui avait voyagé sans billet et qui était sans papiers ni ressources.

Il a été amené au dépôt où il a été reconnu pour vagabondage. C'est un sujet anglais, disant se nommer Jean Kordard, tailleur d'habits.

L'affaire de la rue du Bois

Nous avons relaté il y a plusieurs jours l'affaire de coups portés à une jeune fille Marie Ségard par son ami Paul Leclercq qui, demeurant avec elle dans un estaminet de la rue du Bois.

On sait que la victime est actuellement à l'Hôpital-Civil et qu'au moment de son transfert, la voiture d'ambulance avait été attaquée.

Hier dans la matinée, M. Vitry, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu à Tourcoing, accompagné de son greffier M. Planckeel, pour poursuivre l'instruction de cette affaire.

Paul Leclercq avait été amené sous escorte de gendarmes de Lille. Une confrontation a eu lieu à l'hôpital.

Marie Segard va plutôt mieux, toutefois elle est encore loin d'être rétablie.

Acte de courage

On nous rapporte que M. Vandebogardt, maréchal, rue du Canal, à Croix, vient de sauver quatre ouvriers d'un tonneau de cidre qui étaient allés se jeter dans une fosse au Pont de Neuville.

Il réussit à débarrasser les chevaux et le conducteur de leur dangereuse situation.

M. Vandebogardt a déjà, il y a deux mois, agréé un cheval emporté.

Sauveteurs du Nord

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 14 décembre dernier a décidé, que, vu le nombre des sociétaires de Tourcoing, cette section serait créée en vice-présidence.

Une réunion obligatoire aura lieu le dimanche 2 février prochain à 3 heures, au Cercle, pour l'élection d'un vice-président.

Cette réunion sera présidée par M. Lelon, président de la Société, qui compte sur la présence indispensable des membres de la section.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 19 et 20 janvier 1896

Versements

Tourcoing (h)	250	depos. dont	48 nouv.	12.475
id. (f.)	144	»	50 —	36.507
Blanc-Seau	10	»	1 —	4.000
Croix Rouge	20	»	1 —	2.449
Halluin	11	»	1 —	2.300
Linselles	3	»	1 —	225
Roncq	17	»	3 —	4.920
Bondues	14	»	2 —	3.147
Bousbecque	9	»	1 —	1.897
Wervicq	12	»	1 —	2.511
Mouvaux	13	»	1 —	3210
Totaux	503	»	94	101.419

Remboursements

Tourcoing (h)	250	remb. dont	48 nouv.	55.141 42
id. (f.)	209	»	8 —	23.369 36
Blanc-Seau	22	»	6 —	3.560 15
Croix Rouge	11	»	1 —	3.269 28
Halluin	41	»	4 —	2.216 83
Linselles	65	»	1 —	23.545 »
Roncq	46	»	5 —	4.612 50
Bondues	14	»	1 —	2.788 »
Bousbecque	19	»	1 —	455 »
Neuville	17	»	1 —	1.352 17
Mouvaux	13	»	1 —	2.531 »
Totaux	699	»	47	126.319 50

Administrateurs de service pendant les mois de janvier, 2e quinzaine :

A Tourcoing, par MM. A. Lefrancois, V. Doeuf, F. Decayeux — Ah Blanc-Seau, par M. Duquesnoy — A la Croix Rouge, par M. A. Wagnon. — A Halluin, par M. L. Odou — A Linselles, par M. A. Delcroix — A Roncq, par M. J. Manessier. — A Bondues, par M. Desquelles — A Bousbecque, par J. Delannoy. — A Wervicq, par M. Cau-Carrette. — A Mouvaux, par M. Aug. Mortagne.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le caissier intérimaire,
L. ROBITAILLE.

Wattrelos. — La conférence sur la stenographie qui devait être faite dans le quartier du Crétinier par MM. Dunin et Gaillard, directeurs d'écoles à Roubaix, n'a pu avoir lieu faute d'auditeurs, elle est par conséquent remise à une date ultérieure.

De son côté, M. Jules Lepercq, ancien professeur de sténographie de l'école de la rue Turgot, a fondé, dans la salle du Conseil municipal, chaque mardi, de 8 h. 1/2 du soir à 9 h. 1/2, un cours public et gratuit qui est régulièrement suivi.

Mons-en-Baroeul. — La petite Marie Sailly, âgée de cinq ans, a été renversée par la voiture de M. Lurette, boulanger à Ascq, dont une des roues lui passa sur la cuisse gauche qui a été fracturée.

Marcq-en-Barœul. — Une assemblée générale de l'*Alliance républicaine* aura lieu en son local, estaminet du Gymnase, lundi prochain, 27 janvier, à 7 heures du soir. — Ordre du jour : 1° Inscriptions définitives et paiement des cotisations ; 2° Remise des cartes de l'Alliance.

Roncq. — *Agression nocturne.* — Avant-hier soir, M. Alfred Descamps, tisserand, très vaillant à Tourcoing et demeurant à Roncq, regagnait son domicile, lorsque sur le territoire de Roncq, il fut assailli par un individu qui lui porta dans la région du ventre un coup d'une arme indéterminée qui détermina une plaie pénétrante. La victime s'affaissa sur le sol pendant que l'agresseur prenait la fuite.

Pendant plusieurs heures, le blessé resta-là, privé de sentiments et ce n'est que vers deux heures qu'il put a grand'peine, se traîner jusqu'à son domicile, rue de Tourcoing, où il demeure avec son père.

Docteur d'Halluin fut mandé près du blessé dont l'état fut jugé assez grave tout d'abord mais qui s'est